

## III

Et d'abord, qu'est-ce que le Beaujolais ? D'où date-t-il ? Quelle en est l'origine ?

Ce nom, beau comme le pays qu'il désigne, était inconnu au temps de Louis-le-Pieux. La charte, citée plus haut, garde le silence le plus absolu sur le Beaujolais et ne parle que du Lyonnais : « In pago Lugdunensi. » Elle place dans le Lyonnais, les libéralités faites, par ce pieux empereur, au Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, alors qu'il s'agit réellement d'Avenas et du voisinage de Beaujeu, comme nous le verrons amplement tout à l'heure, par les citations et l'étude des chartes du Cartulaire de Saint-Vincent ; et aussi par la vue et l'explication de l'autel monumental d'Avenas, qui ne permettent pas de méprise à cet égard.

On trouve pour la première fois le nom de *Bellijocum*, ou Beaujeu, dans le Cartulaire de Saint-Vincent, en l'an 1031. Aucun généalogiste ne fait remonter les seigneurs souverains du Beaujolais au-delà du x<sup>e</sup> siècle. Chazot de Nantigny les fait venir de Béraud, premier sire de Beaujeu, mort en 966, et qui était le second fils de Wilhelme, comte de Forez et de Lyon. Une ancienne généalogie manuscrite des sires de Beaujeu, que j'ai dans mes archives, est d'accord avec Chazot. L'historien moderne du Beaujolais, M. de Laroche-Laccarelle, au tome I, page 20, dit que « jusque vers la fin du x<sup>e</sup> siècle, le pays ne possédait pas une existence propre ; » et il commence à la même époque la suite des sires de Beaujeu, comme ont fait pareillement Guichenon, le P. Anselme, Duchesne, et les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*.

Il y a donc lieu de tenir pour certain que, pour le bien de la paix, et d'un commun accord, on créa, vers le milieu du x<sup>e</sup> siècle, un

---

Lacarelle a donné son *Histoire du Beaujolais* en 1853. Lyon, L. Perrin. — Ni l'un ni l'autre n'a connu ou consulté le Cartulaire de Saint-Vincent, imprimé 20 ans après *l'Album du Lyonnais*. M. de La Roche-Lacrelle qui indique les Manuscrits qu'il a consultés, ne le mentionne pas.